

SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS



Municipalité de L'Ascension Rapport d'activités de l'agente de liaison Chrystelle Matte-Richer Été 2021





Rédaction :

Chrystelle Matte-Richer Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination:

Élodie Basque Chargée de projets, CRE Laurentides

Révision :

Isabelle Saint-Germain Directrice des projets et communications, CRE Laurentides

Anne Léger Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2021). Rapport d'activités. Programme de Soutien technique des lacs 2021 à l'Ascension, 15 p.

© CRE Laurentides, janvier 2022

Remerciements

Nous tenons à remercier la municipalité de L'Ascension pour avoir fait appel au programme de *Soutien technique des lacs* pour la première fois, ainsi que toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lac, les employés et les élus de la Municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

Table des matières

А١	/ant-pr	opos	2
1.	·	nicipalité de L'Ascension	
2.		tien technique des lacs 2021 à L'Ascension	
	2.1	Présentation de l'agente de liaison	
	2.2	Bilan des activités de l'été 2021	
3.	Orie	ntations et recommandations	
	3.1	Sensibilisation-Communication	9
	3.2	Caractérisation et connaissance	9
4.	Con	clusion	10
5.	Réfé	rences	11
Ar	nnexe 1	. – Plan d'action	12
Ar	nnexe 2	– Tableau de bord des activités	13
Ar	nnexe 3	– Fiche d'évaluation	14
Ar	nnexe 4	– Ressources au sujet de la bande riveraine	15

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de L'Ascension

Le territoire de l'Ascension est traversé par la Rivière Rouge et compte 454 plans d'eau, dont 63 possèdent un toponyme officiel. De ceux-ci, cinq sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

La municipalité de l'Ascension a participé pour la première fois au programme de *Soutien technique des lacs*. La présence d'une agente de liaison permettait de répondre aux préoccupations de la municipalité sur la santé de ses lacs.

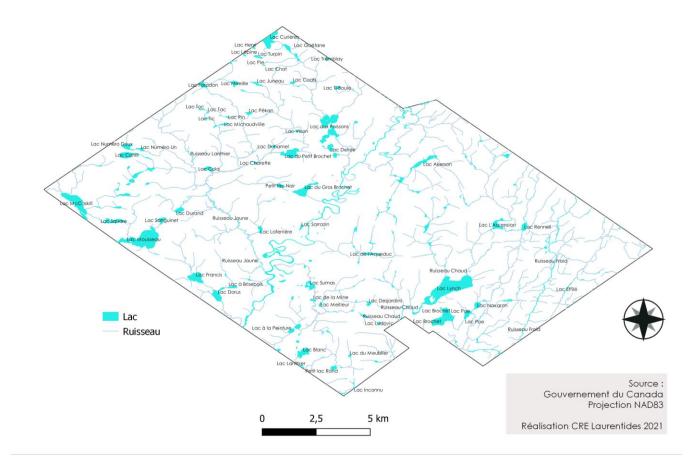


Figure 1. Lacs de l'Ascension. CRE Laurentides, 2021

Tableau I. Lacs de L'Ascension inscrits au RSVL (MELCC, 2021)

Nom du lac	No RSVL
Francis	252
Lanthier	285
Lynch	177
McCaskill	772
Poissons (aux)	240

2. Soutien technique des lacs 2021 à L'Ascension

En 2021, le plan d'action de l'agente se concentrait principalement sur la communication et la sensibilisation, soit en effectuant une tournée de porte-à-porte pour informer les riverains quant aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine. Dans certain cas, la tournée porte-à-porte visait également à promouvoir la création d'associations de lac. Le *Soutien technique des lacs* était également une occasion de familiariser les citoyens à d'autres enjeux en lien avec la santé des lacs, tels que les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE).

2.1 Présentation de l'agente de liaison

Chrystelle Matte-Richer détient un baccalauréat en géographie environnementale de l'Université de Montréal. Elle souhaite poursuivre ses études à l'Université de Sherbrooke à la maitrise en environnement avec un cheminement en gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires. Native de la campagne, elle est passionnée par la nature. C'est pourquoi la protection des cours d'eau lui tient à cœur. Elle aimerait plus tard travailler à protéger l'environnement dans les communautés autochtones du Québec. Elle souhaiterait ainsi faire un certificat en études autochtones pour avoir de meilleures connaissances et mieux intervenir dans ce milieu.



2.2 Bilan des activités de l'été 2021

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* à l'Ascension, selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. SENSIBILISTION - COMMUNICATION

1.1 Effectuer une tournée porte-à-porte afin de sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine ainsi qu'à la règlementation municipale à ce sujet.

La tournée porte-à-porte a été réalisée autour de six lacs du territoire de la municipalité, soit les lacs Blanc, Francis, Gros-Brochet, McCaskill, Meilleur et Lynch. Pour chaque lac, une première visite des adresses était effectuée sur une ou plusieurs journées, selon la distance à parcourir. Une lettre était distribuée aux adresses où les propriétaires étaient absents. Elles étaient visitées une deuxième fois par la suite. Des visites ont été effectuées certains samedis pour rencontrer le plus de riverains possibles.

Lors de la rencontre avec les riverains, une fiche d'évaluation de la bande riveraine (voir annexe 3) était remplie par l'agente afin de cibler ce qui pouvait être amélioré par les propriétaires. Plusieurs éléments étaient pris en compte : la largeur de la bande végétalisée non entretenue, la présence d'espèces indigènes ou exotiques, l'aspect naturel de la bande riveraine (présence de murets, remblais, etc.) et la largeur de l'ouverture sur le lac. Cette fiche a été construite en fonction de la nouvelle

réglementation municipale, de sorte que l'agente en profitait pour informer les riverains des changements. Elle distribuait aussi un dépliant sur la bande riveraine, et un autre sur le myriophylle à épis. Certaines bandes riveraines ont été évaluées sans le propriétaire, dans la mesure où elles étaient visibles de l'entrée de la propriété.

Les données recueillies avec la fiche d'évaluation ont été compilées dans un fichier Excel prévu à cet effet. Dans ce fichier, les bandes riveraines étaient classées selon les trois catégories suivantes :

- Très bien : tous les critères étaient remplis
- Amélioration possible : un seul critère n'était pas rempli ou ne respectait pas la nouvelle règlementation
- Problématique : deux critères ou plus n'étaient pas remplis
- Non évaluée

Tableau 2. Compilation des données de bande riveraine

Lac	Nombre d'adresses visitées	Nombre de gens rencontrés	Nombre de bandes riveraines évaluées	Nombre de bandes riveraines non évaluées	Nombre de bandes riveraines évaluées comme Très bien	Nombre de bandes riveraines évaluées comme Amélioration possible	Nombre de bandes riveraines évaluées comme Problématique
Lynch	111	61	69	42	34	32	3
Gros- Brochet	56	40	46	10	7	39	0
Blanc	44	30	33	11	19	13	1
Francis	20	16	17	3	9	8	0
McCaskill	67	46	54	13	21	26	7
Meilleur	11	5	11	0	0	11	0

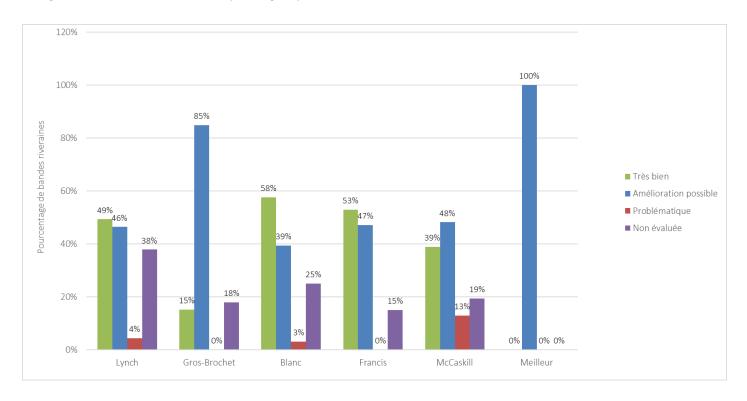


Figure 2. Nombre de bandes riveraines par catégorie pour chacun des lacs visités, selon l'évaluation de 2021. CRE Laurentides, 2021

Pour les lacs Lynch et Francis, les bandes riveraines évaluées sont classées comme « Très bien » et « Amélioration possible », à part presque égale. Pour le lac Blanc, il y a un peu plus de bandes riveraines évaluées comme « Très bien ». C'est le contraire pour le lac McCaskill, qui a tant qu'à lui un peu plus de bandes riveraines évaluées comme « Amélioration possible ». Les bandes riveraines du lac Meilleur ont été catégorisées comme « Amélioration possible » puisque de manière générale, elles respectent la réglementation actuelle, mais pas celle qui sera en vigueur prochainement. La même chose a pu être observé au lac Gros-Brochet : la plupart des bandes riveraines ont été évaluées comme « Amélioration possible » pour la même raison. Les lacs Gros-Brochet, Francis et Meilleur n'ont pas de bandes riveraines qui ont été évaluées comme « Problématique » alors qu'il y en a quelques-unes pour les lacs Blanc et Lynch. C'est le lac McCaskill qui se retrouve avec le plus de bandes riveraines évaluées comme « Problématique ».

La plupart des citoyens rencontrés étaient déjà familiers avec le concept de bande riveraine. La réglementation actuelle est donc respectée par presque tous. Plusieurs citoyens respectent même déjà la nouvelle réglementation prochainement en vigueur.

1.2 Informer les citoyens riverains sur le processus de création d'une association de lac.

Les citoyens riverains des lacs Blanc, Francis, Gros-Brochet et Meilleur, ont été informés sur le processus de création d'association de lac lors des tournées porte-à-porte. Les citoyens du lac Meilleur n'ont pas témoigné d'intérêt. Ils n'en ressentent pas le besoin puisque le lac est très petit. Pour les trois autres lacs, plusieurs riverains ont manifesté de l'intérêt, particulièrement aux lacs Blanc et Gros-Brochet.

Une séance d'information à ce sujet a eu lieu avec 13 riverains du lac Gros-Brochet, le samedi 31 juillet. Les riverains ont beaucoup apprécié la séance et certains entament déjà des démarches pour créer leur association. Les citoyens ont eu l'occasion de discuter de leurs intérêts communs. Leurs préoccupations se concentrent sur l'accès public de la plage et le contrôle des embarcations et l'amerrissage d'hydravions sur le lac. Ces inquiétudes sont surtout en lien avec la propagation du myriophylle à épis.

Une séance d'information a aussi eu lieu le samedi 21 août avec 10 riverains du Lac Blanc. Encore une fois, elle a été bien appréciée par les riverains. Il y a eu beaucoup d'échanges entre les citoyens sur plusieurs problématiques. Ils semblaient concernés par les futures coupes forestières autour du lac, par l'augmentation du nombre de plantes aquatiques et par l'entretien des chemins autour du lac. Durant l'été, une page Facebook a été créée pour rassembler les propriétaires du lac Blanc. Les riverains qui ont assisté à la rencontre ont l'intention de proposer une nouvelle rencontre par le biais de cette page.

L'Association des Propriétaires du Tour du Lac Blanc a été légalement constituée en septembre 2021.

1.3 Diffuser de l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

Rédiger des articles de sensibilisation en lien avec la santé des lacs pour le bulletin municipal;

Un article de sensibilisation sur la bande riveraine a été rédigé pour le bulletin municipal de juillet, ainsi qu'un article sur l'importance de laver son embarcation pour un éventuel bulletin municipal.

• Participer aux **AGA** des associations de lacs.

Le 4 septembre, l'agente a participé à l'assemblée générale de l'Association des propriétaires du lac Lynch. Elle a fait une courte présentation sur les plantes aquatiques et sur le protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). Elle en a aussi profité pour présenter les résultats de la patrouille effectuée au lac Lynch.

Aucune autre association n'a manifesté son intérêt concernant la participation de l'agente à leur AGA.

Objectif 2. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

Quelques changements ont été apportés au plan d'action au cours du mandat, en fonction de l'avancement des activités de l'objectif 1 et de l'intérêt des riverains.

- 2.1 Appuyer l'Association des propriétaires du lac Lynch dans leur projet de lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE).
 - Réaliser la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) au lac Lynch

La détection des PAEE et la caractérisation des plantes aquatiques ont été réalisées au lac Lynch. L'entièreté du littoral a été patrouillé (niveau 4).

Au total, 9 bénévoles riverains ont été accompagnés dans leurs efforts pour détecter les PAEE. Aucune PAEE n'a été observée dans le lac.



Activités supplémentaires

Visite du Lac aux Poissons :

Le 19 août, l'agente de liaison a accompagné une technicienne de la firme A.J. Environnement afin de l'aider à récolter des données pour un projet de suivi de la santé du lac. Des mesures ont été prises à l'aide d'une sonde et des échantillons ont été prélevés. Il s'agissait de mesurer l'oxygène dissous, le carbone organique dissous, la conductivité, la turbidité et la température. Une mesure de la transparence a également été prise. Ces prélèvements ont été pris à deux fosses du lac puisque, celui-ci est en quelque sorte séparé en deux.

3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations qu'elle a recueillies auprès des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci sont particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent ou agente du soutien technique soit en poste à L'Ascension dans une prochaine année.

3.1 Sensibilisation-Communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial, car la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs amènent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Organiser un atelier de revégétalisation afin de renseigner les citoyens sur les techniques de plantation en bande riveraine (consultez les annexes 4 et 5 pour des références à ce sujet);
- Organiser une distribution de végétaux gratuits ou à prix réduits pour favoriser l'adhésion à la nouvelle règlementation;
- Favoriser les rencontres entre les riverains et l'agent de liaison, afin de mieux connaître le CRE Laurentides et de discuter davantage des enjeux liés à la santé des lacs. Par exemple, par la tenue d'un kiosque lors d'événements estivaux, l'affichage et la distribution d'informations aux accès des lacs;
- Accompagner le lac Gros-Brochet dans son processus de création d'association de lac;

Par ailleurs, les préoccupations entourant l'enjeu du myriophylle à épis à l'Ascension sont très présentes chez les riverains. Il est important de poursuivre la sensibilisation à ce sujet à l'aide des outils disponibles.

3.2 Caractérisation et connaissance

- Accompagner l'Association des propriétaires du lac McCaskill et les bénévoles du lac Francis dans la réalisation des protocoles du RSVL, dont la détection des PAEE et le suivi du périphyton;
- Poursuivre l'accompagnement de l'Association des propriétaires du lac Lynch qui procède à la détection de PAEE et débuter un accompagnement pour le suivi du périphyton;
- Lors de ces accompagnements, l'accent devrait être mis sur la formation des bénévoles à la prise de données afin de s'assurer de l'autonomie des associations de lac et la pérennité du suivi;
- Afin de répondre aux inquiétudes des riverains du lac Lynch, évaluer la possibilité d'élaborer un plan directeur pour ce lac;

Afin d'encourager une plus grande autonomie des riverains de l'Ascension en matière d'identification des plantes aquatiques indigènes et exotiques, une formation pourrait être offerte. Si un format à grande échelle ne convient pas aux résidents de la

municipalité, des petites formations terrains devraient être planifiées et adaptées spécifiquement pour les associations de lac qui le désirent.

4. Conclusion

Le premier mandat du *Soutien technique des lacs* à l'Ascension s'est bien déroulé. Les tournées de porte-à-porte ont permis de sensibiliser les riverains quant aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine et en lien avec la santé des lacs. Les démarches pour inviter les citoyens à se regrouper en association ont bien fonctionné puisque les riverains du lac Blanc ont créé une association et que ceux du lac Gros-Brochet ont débuté des actions en ce sens. Tout cela démontre l'intérêt des citoyens pour protéger la santé des lacs de L'Ascension. Il sera important de fournir aux associations et aux citoyens l'appui et les outils nécessaires pour les accompagner dans leurs efforts en ce sens.

5. Références

Gouvernement du Canada. GéoGratis. En ligne [https://geogratis.gc.ca/], consulté en août 2021.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (2021). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/], consulté en août 2021.

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION

Objectif 1. SENSIBILISATION-COMMUNICATION

Effectuer une tournée porte-à-porte afin de sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine ainsi qu'à la règlementation municipale à ce sujet.

- O Prendre connaissance du contexte municipal et réglementaire concernant la protection des lacs, plus particulièrement en ce qui concerne la protection des rives. Se familiariser avec les outils à utiliser qui sont actuellement disponibles (fiche d'évaluation de la bande riveraine, outils électroniques, etc.). Préparer la documentation à distribuer et l'information à laisser si les gens sont absents;
- o Effectuer une planification globale (échéancier) selon le nombre de visites à réaliser et le temps disponible;
- o Débuter les visites personnalisées porte-à-porte des propriétés riveraines. Lorsque le propriétaire est présent, remplir avec lui sa fiche d'évaluation de la rive. Si les gens sont absents, laisser la documentation préparée à cet effet (inviter les gens à recontacter l'agente de liaison pour prendre rendez-vous afin de repasser plus tard dans l'été);

Lors des visites:

- o Expliquer la réglementation municipale et informer les riverains sur l'importance de la protection des rives pour préserver la santé des lacs. Distribuer la documentation de sensibilisation prévue à cet effet (dépliant, capsule, affichette):
- o Effectuer une évaluation sommaire de l'état des rives avec les riverains, à l'aide de la fiche d'évaluation. Compiler les résultats de ces fiches dans un dossier informatisé.

Informer les citoyens riverains sur le processus de création d'une association de lac.

- o Se familiariser avec le processus de création d'une association de lac. Préparer l'information à distribuer;
- O Lors de la tournée porte-à-porte, fournir aux citoyens riverains de lacs n'ayant pas d'association de l'information sur le processus pour en créer une.

Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

- O Rédiger des articles de sensibilisation en lien avec la santé des lacs pour le bulletin municipal;
- o Répondre aux questions des citoyens en lien avec la santé des lacs;
- o Participer aux AGA des associations de lacs.

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: 277 personnes

Total des outils distribués :

Environ 100 Guide myriophylle à épis

Environ 200 dépliants Bandes riveraines au travail

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires
14-15-16- 18-19-22- 23 juin, 3 juillet	Tournée porte-à-porte au lac Lynch	61	Sensibilisation sur la bande riveraine et la nouvelle règlementation à ce sujet, évaluation des bandes riveraines pour cibler les améliorations possibles
28-29-30 juin, 3-11- 12 juillet	Tournée porte-à-porte au lac Gros- Brochet	40	Sensibilisation sur la bande riveraine et la nouvelle règlementation à ce sujet, évaluation des bandes riveraines pour cibler les améliorations possibles
6-7-21-22 juillet	Tournée porte-à-porte au lac Blanc	30	Sensibilisation sur la bande riveraine et la nouvelle règlementation à ce sujet, évaluation des bandes riveraines pour cibler les améliorations possibles
7-19-30 juillet	Tournée porte-à-porte au lac Francis	16	Sensibilisation sur la bande riveraine et la nouvelle règlementation à ce sujet, évaluation des bandes riveraines pour cibler les améliorations possibles
11 juillet	Rencontre avec le Conseil d'administration et un bénévole de l'association des propriétaires du lac Lynch	6	Sujets abordés : projet de lutte contre le myriophylle à épis, implantation d'une station de lavage d'embarcation, possibilité d'installer une barrière, collaboration avec l'Association du lac Chaud et la municipalité de La Macaza, caractérisation des plantes aquatiques, possibilité de réaliser un plan directeur, volonté de poursuivre le Soutien technique des lacs en 2022
12-13-14- 15-28 juillet, 6-7- 21 août	Tournée porte-à-porte au lac McCaskill	46	Sensibilisation sur la bande riveraine et la nouvelle règlementation à ce sujet, évaluation des bandes riveraines pour cibler les améliorations possibles
27 juillet	Tournée porte-à-porte au lac Meilleur	5	Sensibilisation sur la bande riveraine et la nouvelle règlementation à ce sujet, évaluation des bandes riveraines pour cibler les améliorations possibles
31 juillet	Séance d'information sur la création d'association de lac avec le lac Gros- Brochet	13	
21 août	Séance d'information sur la création d'association de lac avec le lac Blanc	10	
4 septembre	Présentation à l'Assemblée générale de l'association des propriétaires du lac Lynch	50	Éléments présentés : CRE Laurentides et Soutien technique des lacs 2021, les plantes aquatiques, le protocole de détection des PAEE du RSVL et les plantes observées au lac Lynch

Annexe 3 – Fiche d'évaluation

Dans le cadre du programme de Soutien technique des lacs 2021, une agente de liaison du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) sillonne le territoire de l'Ascension, afin d'aider les citoyens à revégétaliser les bandes riveraines et de les informer de la nouvelle règlementation municipale à ce sujet. Celle-ci exige la présence d'une bande riveraine végétalisée de 10 à 15 mètres selon la pente.

L'agente est ainsi passé à votre domicile pour discuter de l'aménagement de votre bande riveraine, véritable bouclier protecteur du lac.

Merci de recontacter l'agente de sensibilisation afin de prendre rendez-vous pour compléter la fiche d'évaluation!

Chrystelle Matte-Richer,

Agente de liaison Soutien technique des lacs à l'Ascension 819-275 -3027 poste #228 chrystelle.m.r@crelaurentides.org

Vous pouvez également consulter le site internet du CRE Laurentides au www.crelaurentides.org

Merci de participer à la santé du lac!

Bon été!

riveraine					

Nos commentaires sur votre bande



Fiche d'évaluation de votre bande rivergine

 Avez-vous des végétaux (non entretenus) s 	ur
une bande minimum de 10 ou 15 mètres (d	e la
ligne des hautes eaux) selon la pente ?	

10 mètres et plus : 2 à 9 mètres : 0 à 2 mètres :

Si oui, y a-t-il présence des 3 types de végétaux (arbres, arbustes et herbacées) dans cette bande?

⊕ ⊕

Les espèces indigènes sont-elles représentées dans cette bande?

© © 8

> Votre littoral est-il d'aspect naturel (murets, remblais, etc)?

(⊕

Votre ouverture sur le lac est-elle limitée à 5 mètres?

⊕ ⊗

Annexe 4 – Ressources au sujet de la bande riveraine

Site web:

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) – Section *Documents* : https://crelaurentides.org/documents

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) : http://banderiveraine.org/

Organisme de bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) – Section *Outils de sensibilisation* : https://www.rpns.ca/outils-de-sensibilisation

Documentation:

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) & Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP). Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec. En ligne [https://quebecvert.com/medias/D1.1.5B-1.pdf], consulté en août 2021.

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ). Guide de bonnes pratiques, Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines. En ligne [http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ guide 2013 web spread.pdf], consulté en août 2021.